



Réunion du 25 juin 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 68  
Nombre de votants : 81

L'an deux mille dix-huit, le vingt-cinq juin à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Emmanuel HANON, Christine LABORDE, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAREAU, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Gérard DUCOS, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Jean-Pierre CAZALERE, Alice BENAVENTE (pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Hervé LAFITTE (pouvoir à Mme Maryse PAYBOU), Jean-Simon LEBLANC (pouvoir à M. Dominique TOUYA), Michel JESER, Paul MONTAUT, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Sylvie MOUSQUES dit CABANOT), Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT (pouvoir à M. Jacques CASSIAU-HAURIE), Jeanne LUGA (pouvoir à M. François MATEOS), Joëlle BAYLE-LASSERRE (pouvoir à Mme Christine LABORDE), Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Marc DESPLAT (pouvoir à M. Emmanuel HANON), Geneviève GUICHEMERRE, Jeanne LAMAZERE (pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marie-Hélène MAREST, Jean-Jacques SENSEBE (pouvoir à M. Jacques LABORDE), Jérôme TOULOUSE, David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET), Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

**RAPPORT N° 19 : PROGRAMME LEADER : PROPOSITION D'UN PROJET DE CREATION  
D'UN OBSERVATOIRE DE DONNEES**

**Rapporteur** : M. Michel CAMDESSUS

Objectif : mettre à disposition des services et des élus des informations statistiques sur le territoire et sur les activités des services, afin :

- de mutualiser les informations et de les rendre plus pertinentes et accessibles,
- d'aider à observer certains phénomènes ou caractéristiques du territoire,
- d'aider à la mise en place ou au choix de politiques publiques,
- d'aider au suivi et à l'évaluation des actions.

Les services de la collectivité recueillent et utilisent des données dans le cadre de leurs activités. Ces données ne sont pas systématiquement mutualisées, ce qui peut entraîner un manque d'optimisation et du travail en doublon.

La création d'une cellule transversale a été proposée en vue d'identifier, de sélectionner et de structurer l'ensemble des données nécessaires ou générées par les services de la collectivité : cela permettra d'améliorer la fiabilité de ces données.

Cette cellule pourra consulter ou rassembler les agents de la collectivité susceptibles d'interagir avec des données : plus particulièrement, la responsable du service Système d'Information Géographique (SIG) consacra 50% de son temps de travail au projet. La constitution de l'observatoire des données pourra contribuer à la mutualisation des données de tous les services à l'échelle communale et intercommunale.

In fine, cette action constituera une aide à la planification et à l'évaluation des politiques publiques.

Les dépenses prévisionnelles relatives au projet sont les suivantes :

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT
Frais salariaux (responsable SIG)	31 000 €
Indemnités de stage	2 000 €
Achat d'application logicielle ou accompagnement à la création d'interface	10 000 €
Voyage d'études	1 000 €
Participation à des colloques	1 000 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>45 000 €</b>

Une demande d'accompagnement du projet par le programme LEADER du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves, au regard de sa dimension collective et innovante, est proposée.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET	MONTANT	%
CCLO	20 000 €	44,50 %
Subvention LEADER	25 000 €	55,50 %
<b>Total financement</b>	<b>45 000 €</b>	<b>100 %</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de solliciter** les partenaires financiers suivant le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- **d'autoriser** son Président à engager toutes les démarches administratives nécessaires à l'obtention de ces subventions.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

  
  
**Jacques CASSIAU-HAURIE**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 27/06/2018

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 27/06/2018